



Direction du CAP Masoala

Local Zarasoa Ankiakalava - Maroantsetra

Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées Direction du Complexe d'Aires Protégées de Masoala
Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts - ANGAP - WCS

Dossier Adressé à Tout Chercheur Désirant Conduire des Recherches Scientifiques dans le Parc National de Masoala, dans sa Zone Périphérique, ou dans la Réserve Spéciale de Nosy Mangabe

Version du mois de janvier 2003

Le Comité Scientifique du CAP Masoala, qui a la responsabilité de gérer les recherches scientifiques dans le Parc National de Masoala, sa Zone Périphérique, et la Réserve Spéciale de Nosy Mangabe a reçu votre demande d'information concernant une étude à conduire sur la presqu'île Masoala. Nous vous soumettons en conséquence le présent dossier qui vous expliquera la procédure à suivre pour l'obtention d'un permis de recherche à Masoala.

Si vous voulez des informations plus détaillées sur le parc national, n'hésitez pas à nous les demander.

Pour les CHERCHEURS INDEPENDANTS travaillant sur des études initiées par eux -mêmes, la procédure d'obtention d'un permis de recherche scientifique est comme suit:

1. Réception de demande de recherche par la Direction du CAP Masoala.
2. Transmission de la demande au Secrétariat du Comité Scientifique (WCS Tananarive).
3. Envoi du présent dossier d'informations au chercheur.
4. Conditions du dossier acceptées et proposition conforme au format requis par la « Commission ad hoc chargée de la flore et de la faune » soumise au bureau WCS Tananarive par le chercheur.
5. Transmission du dossier à la Direction du CAP Masoala à Maroantsetra.
6. Approbation par le Comité Scientifique selon critères développés par le Comité Scientifique en août 1994.
7. Transmission du dossier à la Direction du CAP Masoala à Maroantsetra.
8. Notification du chercheur, conditions du présent dossier satisfaites, contrat signé.

Nous estimons que la procédure demandera un délai d'au moins trois mois entre la réception de la demande et la signature du contrat par la Direction du Parc.

Le présent dossier contient les éléments suivants:

1. La présente lettre de couverture.
2. Le format de la Proposition de Recherche à soumettre par chaque chercheur/équipe.

3. Un fichier de saisie des données à fournir à la Direction du CAP Masoala à Maroantsetra par tout chercheur travaillant à Masoala.
 4. Les critères de sélection du Comité Scientifique de Masoala.
 5. Fiche médicale/assurance.
 6. Liste des équipements conseillés pour les chercheurs à Masoala.
 7. Une carte qui représente les zones principales de recherche scientifique à Masoala.
- Toute demande formelle de permis de recherche à Masoala doit être conforme au format de proposition de recherche exigé par la Commission ad hoc chargée de la flore et de la faune (Part 2 du dossier). Toute proposition qui ne respecte pas ce format (y compris l'obligation de présenter une version de la proposition en langue française) sera rejetée automatiquement.
 - Une fois toutes les conditions remplies et le permis de recherche accordé par la Commission ad hoc chargée de la flore et de la faune, un contrat formulé selon le modèle ci-dessous (Part 3 du dossier) devra être signé entre la Direction du parc et le chercheur définissant les conditions de travail à Masoala.
 - Tout chercheur désirent travailler à Masoala devra collecter un minimum de données scientifiques qui seront mises à la disposition du parc avec le rapport préliminaire. Le fichier ci-joint (Part 4 du dossier) sert à définir les données requises.
 - Les demandes de recherche à Masoala seront évaluées par le Comité Scientifique selon une série de critères clairs et stricts (voir Part 5 du présent dossier).
 - Chaque chercheur expatrié devra faire preuve d'assurance médicale, y compris la prévision pour évacuation sanitaire, avant de partir sur le terrain. Voir Part 6 du dossier pour détails.

Tous les chercheurs qui désirent effectuer des études à l'intérieur du Parc National Masoala ou dans la Réserve Spéciale de Nosy Mangabe doivent payer un Droit d'Entrée dans l'Aire Protégée auprès de l'ANGAP à Antananarivo avant de partir sur le terrain. Le tarif actuel de ce « Droit d'Entrée » est de Fmg. 125.000 pour les chercheurs expatriés et nationaux, valable pour trois mois.

Un rapport préliminaire devra être soumis à la Direction du CAP Masoala au plus tard 14 jours après la fin du travail sur le terrain. Le rapport définitif devra être soumis au plus tard six mois après la fin de l'étude sur le terrain (mais cette période pourra être prolongée pour les étudiants travaillant sur les thèses de doctorat, maîtrise, etc.). Les rapports peuvent être soumis en anglais mais dans ce cas devront être accompagnés d'un sommaire en français.

Tout chercheur qui arrive pour faire des études à Masoala devra coordonner son programme avec le personnel du Parc à Maroantsetra. Il est fort souhaitable que les chercheurs passent par les bureaux du Parc à Maroantsetra (ou alors Antalaha) avant de descendre sur le terrain afin de rencontrer les responsables de recherche scientifique, de suivi écologique, du SIG, etc.

A la fin du travail de collecte de données sur le terrain, tout chercheur devra faire des debriefings a) à Maroantsetra au personnel du CAP Masoala et b) à Antananarivo au personnel de l'ANGAP, WCS, etc. Il relève des chercheurs de prévoir les billets et le temps nécessaires – à Maroantsetra et à Antananarivo – pour satisfaire cette obligation.

La Direction du CAP Masoala en général et le Comité Scientifique spécifiquement reconnaissent l'importance et la valeur des études indépendantes conduites dans la région. Nous sommes conscients

que la procédure présentée ci-dessus pourra apparaître lourde et les conditions pénibles à remplir, mais nous croyons en même temps qu'elle rendra plus claire – et plus transparente – le processus d'obtention d'un permis de recherche à Masoala et facilitera le travail et les relations une fois que le chercheur se trouvera sur le terrain.

Quelques informations supplémentaires:

- Le transport dans les bateaux du Projet Masoala est offert gratuitement, **mais selon leur disponibilité**, à tout chercheur ayant un permis pour des recherches sur la presqu'île.
- **Pour favoriser le transfert des compétences et de l'expertise** entre les chercheurs internationaux et nationaux, dans la grande majorité des cas, les chercheurs expatriés sont tenus à travailler avec un collaborateur Malagasy – souvent un(e) étudiant(e) de l'Université d'Antananarivo. Il est l'obligation de chaque chercheur de prévoir le financement nécessaire dans son budget et de prendre les mesures nécessaires (avec WCS) pour identifier une personne appropriée.
- Les **frais journaliers*** pour les employés temporaires sur le terrain sont approximativement comme suit:

* Guide/porteur:	Fmg 45-60.000/jr (selon poids et distance)
* Cuisinier:	Fmg 10-20.000/jr
* Piroguier (+ pirogue)	Fmg 30.000-60.000/jr (dépend la distance et l'itinéraire)
* Etudiant national:	Fmg 45.000-60.000/jr mais suivant le niveau d'étude
* Droit de camping	Fmg 15.000/jr (Nosy Mangabe)

Ces prix sont susceptibles de changer suivant le taux d'inflation chaque année.

- Les **zones principales de recherche scientifique à Masoala** sont, sur la côte Est, les bassins versants de l'Iagnobe (Antsahamanara, Ambavony et Ambery) et de l'Antafanonana-Vakoanina (BV7), en amont de Sahamalaza. Sur la côte Ouest, les sites principaux sont la Réserve Spéciale de Nosy Mangabe, située dans la Baie d'Antongil à 2-3 kilomètres de la ville de Maroantsetra, et la Station de Recherche d'Andranobe, située sur la presqu'île entre les villages d'Ambanizana et d'Antalavia. Cette dernière est la seule structure de recherche permanente destinée à l'usage des chercheurs. Il y a un campement aménagé sur Nosy Mangabe. Renseignez-vous sur les détails auprès du personnel du Parc avant de partir sur le terrain.
- L'infrastructure disponible à la **Station de Recherche d'Andranobe** comprend:
 - * Trois abri-tentes
 - * Une case cuisine
 - * Une case 'laboratoire'
 - * Une autre case est accessible en principe pour héberger les chercheurs.
 - * Case du Chef de Station/cuisinier
- Pour l'instant, le Projet ne demande pas aux chercheurs de contribuer aux coûts de fonctionnement des infrastructures à Andranobe, Nosy Mangabe et ailleurs. Selon toute probabilité, cela changera au cours des années à venir.

Dans l'espoir que les documents ci-joints vous faciliteront l'obtention de votre permis de recherche, nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir toute information supplémentaire dont vous pourrez avoir besoin pour satisfaire les conditions précisées.

Secrétariat
Comité Scientifique
Direction du CAP Masoala

FORMAT DE PROPOSITION DE RECHERCHE ¹
(EXIGE PAR LA COMMISSION AD HOC CHARGÉE DE LA FLORE ET DE LA FAUNE)

Présentée par: Nom de l'institution²
Représenté par: M.....

Intitulé:

Cadre global de la recherche: (ex. préparation de thèse)

1°/ Justificatif

2°/ Objectifs (précis pas globaux)

3°/ Description de la recherche

- Localisation
- Méthodologie (*elle doit justifier la collecte, la capture et l'exportation éventuelle de spécimens*)
- Durée
- Activités

4°/ Résultats attendus

5°/ Chronogramme des activités

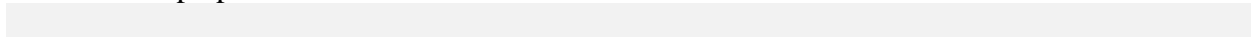
6°/ Les intervenants et leur rôle

- les institutions et les responsables nationaux et internationaux
- les personnes ressources

7°/ Les moyens logistiques à mettre en oeuvre et divers

8°/ Sources de financement et budget (*le montant des per diem doit être mentionné dans ce budget*)

Annexe de la proposition: CV des intervenants



¹ La proposition devra être soumise en langue française.

² En principe, les permis de recherche dans les aires protégées de Madagascar ne sont plus accessibles aux individus qui n'ont pas d'affiliation avec une institution quelconque.

**CONTRIBUTION A LA MISE A JOUR
DE LA BASE DONNEES DE LA BIODIVERSITE
DU CAP MASOALA**

préparé par

V. Razafimahatratra, PhD

Chers collègues chercheurs, nous sollicitons de votre haute bienveillance de bien vouloir contribuer à l'enrichissement de la Base de Données de la Biodiversité du Complexe d'Aires Protégées de Masoala avec les données d'inventaires biologiques que vous aurez effectués sur la Péninsule de Masoala avant votre départ du pays.

En effet, nous savons tous que les publications scientifiques ou les rapports finaux nécessitent un certain laps de temps pour être terminés à cause de plusieurs impondérables. Toutefois si vous voulez bien nous accorder un peu de votre temps précieux vous nous rendrez d'immenses services. Les informations d'inventaires et d'observations biologiques seront à mettre dans un tableau dont nous vous indiquons la structure et les différents champs dans un tableau ci-joint. Si vous le souhaitez nous pouvons vous fournir la matrice de ce tableau sur diskette dans un logiciel de votre choix. Nous nous chargerons nous-mêmes d'incorporer ces données dans la base de données du projet. Nous vous fournissons également des informations sur notre méthode de marquage des pistes et de report sur cartes des sites et des pistes d'études. Veuillez noter, pourtant, que la mise en place de toute nouvelle piste nécessite l'accord préalable du Comité Scientifique et devra être faite en collaboration étroite avec le personnel de suivi scientifique de la Direction du C.A.P. Masoala.

Avant d'aller directement sur la péninsule nous vous demandons de passer au bureau du parc à Maroantsetra pour que nous puissions vous fournir les indications essentielles à la réussite de votre expédition ainsi que nos expériences et connaissances des terrains de la péninsule. Le cas échéant, vous pouvez toujours contacter le bureau de la WCS à Antananarivo pour obtenir ces informations.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de notre sincère considération.

Instructions générales pour le marquage et le report sur carte des pistes et des sites de Suivi Ecologique et d'Inventaire de la Biodiversité

Nous réitérons tout d'abord que la mise en place de toute nouvelle piste nécessite l'accord préalable du Comité Scientifique et devra être faite en collaboration étroite avec le personnel de la Direction du CAP Masoala.

Ajoutant de nouvelles pistes

1. Si vous ajoutez de nouvelles pistes à un site donné, veuillez les marquer tous les 10m d'intervalles, noter les données de pistes (marquage, angle, altitude) et reporter sur carte à l'aide d'un GPS et d'une carte topographique.
2. Nommez les nouvelles pistes dans une séquence alphabétique.
3. Indiquez toujours sur la feuille de données de pistes les points d'intersection avec les autres pistes. (par exemple: nouvelle piste N⁰ commence à B125)
4. Remettez les cartes complétées, les carnets de GPS et les données de pistes à l'Unité de SIG à Maroantsetra (dans le cas échéant vous pouvez les remettre au bureau de la WCS à Antananarivo).

Report sur carte des pistes et des points d'échantillonnage

1. En reportant sur carte une piste, essayez de prendre des points GPS tous les 500m le long de la piste en utilisant les clairières ou les passages d'un ruisseau.
2. Remplissez les carnets de GPS du CAP Masoala et dressez un diagramme indiquant la direction de la piste, les clairières et les ruisseaux, les tavy ou autres perturbations humaines, ainsi que d'autres caractéristiques d'intérêt en relation avec les points GPS.
3. Notez toujours le marqueur de piste le plus proche dans le carnet de GPS.
4. Utilisez la topographie et les points GPS pour reporter la position de la nouvelle piste sur la carte topographique contenant le système de piste actuel. Utilisez la carte topographique à 1 : 50 000 fournie par le projet. Veuillez essayer de faire un report sur carte avec la plus grande précision possible et redessiner une version finale sur une autre copie de la carte à 1 : 50 000. Nous pourrions ainsi numériser les nouvelles pistes directement dans le SIG.
5. Référenciez vos points d'échantillonnage par rapport à la fois aux points GPS (si possible) et au marqueur de piste le plus proche. Veuillez nous fournir une liste de ces références géographiques.
6. Reportez vos points d'échantillonnage directement sur le système de piste pour nous permettre de les numériser directement dans le SIG.
7. Assurez-vous de marquer sur les cartes les noms des nouvelles pistes ainsi que les noms de vos sites d'échantillonnage. Ceci nous permettra d'établir un lien direct entre vos données et les localités géographiques.
8. Les points GPS obtenus en mode "3-dimensions" (obtenus par les positions de 4 satellites) sont les plus précis. Le cas échéant, à cause des configurations des satellites, veuillez calibrer avec précision l'altitude sur l'appareil GPS afin d'obtenir une lecture plus fiable des points obtenus en mode "2-dimensions". Veuillez noter dans le carnet GPS si le point a été lu en mode 2-D ou 3-D.

Le Fichier de Saisie des Informations sur la Biodiversité

Le tableau suivant vous explique les différents champs du fichier de saisie des informations sur la biodiversité.

CHAMPS	DESCRIPTION	TYPE
CLASSE	Nom de Classe de l'organisme	A
ORDRE	Nom de l'Ordre	A
FAMILLE	Nom de Famille	A
GENRE_ESPECE	Nom de Genre d'Espèce et de Sous espèce	A
N_VERNAC	Nom vernaculaire	A
ENDEMISME	Niveau d'endémisme	A
MENACE	Statut de conservation	A
UTILISATION	Code utilisation ¹	N
VAL_ECO	Code valeur économique ²	N
ECHANTILLON	Indique s'il y a un échantillon sur l'espèce (Y ou N)	A
SON	Indique s'il y a un enregistrement de son (Y ou N)	A
PHOTO	Indique s'il y a une photo (Y ou N)	A
TEXTE	Indique s'il y a un texte (Y ou N)	A
HABITAT 1	Code-habitat ³	N
HABITAT 2	Code-habitat ³	N
HABITAT 3	Code-habitat ³	N
NOM_SITE	Nom de la localité du site	A
CATEGORIE	Type de site (piste/point/aire)	A
PISTE	Nom de la piste	A
LONG/MAX	Longueur maximale de la piste	N
DISTANCE	Distance en mètres de l'origine de la piste	N
ALTMIN	Altitude minimale du site	N
ALTMAX	Altitude maximale du site	N
LATDEGMIN	Latitude minimale en degré du site	N
LATMINMIN	Latitude minimale en minute du site	N
LATDEGMAX	Latitude maximale en degré du site	N
LATMINMAX	Latitude maximale en minute du site	N
LONGDEGMIN	Longitude minimale en degré du site	N
LONGMINMIN	Longitude minimale en minute du site	N
LONGDEGMAX	Longitude maximale en degré du site	N
LONGMINMAX	Longitude maximale en minute du site	N
DATE	Date d'observation ou de récolte	A
MEMO	Remarques sur l'observation ou la récolte	A

1. Code Utilisation:

CODE_UTI	UTILISATION
UTI_0	Aucune
UTI_1	Alimentation humaine
UTI_2	Construction
UTI_3	Médecine
UTI_4	Bois de chauffe
UTI_5	Artisanat
UTI_6	Alimentation animale
UTI_7	Autres

2. Code Habitat

CODE_HAB	HABITAT
HAB_0	Inconnu
HAB_1	FDH primaire
HAB_2	FDH secondaire
HAB_3	Savoka
HAB_4	Forêt littorale
HAB_5	Mangrove
HAB_6	Marécage eau douce
HAB_7	Marécage eau saumâtre
HAB_8	Lac
HAB_9	Cours d'eau
HAB_10	Grotte
HAB_11	Formation de montagne
HAB_12	Sol pauvre
HAB_13	Récif corallien
HAB_14	Lagon
HAB_15	Estuaire
HAB_16	Plage sableuse
HAB_17	Plage rocheuse
HAB_18	Pélagique
HAB_19	Terrain cultivé
HAB_20	Tavy

3. Code Valeur Economique

CODE_VE	VAL_ÉCO
VE_0	Aucune
VE_1	Autoconsommation
VE_2	Vente
VE_3	autres

Critères de Recherches Scientifiques au Complexe d'Aires Protégées de Masoala

d'après Procès Verbal de la Réunion du Comité de Recherche Scientifique 30 août 1994

Toutes les lettres et propositions devraient passer par le Comité de Recherche Scientifique. En cas de propositions non sollicitées, le Comité va répondre avec une lettre type qui va inclure les critères suivants:

1. Proposition reçue 6 mois à l'avance.
2. Les projets de recherche doivent être profitables directement ou indirectement aux objectifs du parc et ils doivent contribuer à une meilleure connaissance de la péninsule.
3. Le projet proposé doit être susceptible de certaines modifications suggérées par la Direction du parc (par exemple, sélection des lieux) et ne doit pas dupliquer les recherches en cours ou déjà faites.
4. Intégrer et être toujours accompagné de chercheurs, étudiants, techniciens ou agents du parc, ou dans le cas échéant, d'autres personnels nationaux.
5. Remettre des rapports préliminaires détaillés et faire des "de-briefings" à Maroantsetra et Antananarivo avant le départ du pays.
6. Remettre un rapport final dans un délai d'un an.
7. Toutes les publications doivent mentionner le CAP Masoala et devraient être envoyées à la Direction du Parc.
8. La Direction du CAP Masoala se réserve le privilège d'étudier cas par cas et de statuer en matière de collecte d'échantillons et de faire des recommandations à la Direction des Eaux et Forêts, à l'ANGAP Siège et à qui de droit.
9. Les chercheurs doivent se soumettre aux règles et lois en vigueur dans le pays en matière de recherche, de collecte, et d'exportation d'échantillons.
10. Les chercheurs doivent prendre des renseignements auprès du parc concernant les conditions de travail au terrain (par exemple, les frais journaliers des guides).
11. Le retour éventuel d'un chercheur sur la Péninsule pourra être refusé dans le cas où:
 - Il/elle n'a pas soumis le rapport préliminaire et/ou final
 - Il/elle n'a pas respecté les règles mentionnées ci-dessus.

INFORMATIONS EN CAS D'URGENCE

EMERGENCY INFORMATION

NOM:

PRENOMS:

AGE:

NATIONALITE:

PASSEPORT/CI:

ACTIVITE PROFESSIONELLE:

TYPE DE COLLABORATION AVEC CARE:

DATES DE VOTRE ETUDE/SEJOUR:

GROUPE SANGUIN:

ALLERGIES:

Personne ou organisme à Madagascar à prévenir en cas d'accident (nom, adresse, tel, fax, e-mail):

Personne ou organisme à l'étranger à prévenir en cas d'accident (nom, adresse, tel, fax, e-mail):

Etes-vous couvert par une assurance (n° d'abonné):

Laquelle (nom, adresse, tel, fax, e-mail):

Autres informations nécessaires (antécédents médicaux, instructions spécifiques, etc.):

La signature de formulaire vous engage à rembourser ANGAP CAP Masoala / WCS de toute dépense survenue pour votre évacuation ou vos soins d'urgence.

.....le2003

Signature:

GENERAL FIELD EQUIPMENT LIST

CAMPING EQUIPMENT

BACKPACK
DAY PACK
DUFFLEBAG
IODINE TABLETS
MOSQUITO NET
PILLOW
SLEEPING BAG OR FLANNEL SHEET
SLEEPING PAD
WATER BOTTLE
WATER FILTER
WATERPROOF BAGS
WATERPROOF TARP

CLOTHES

BANDANA
BATHING SUIT
FATIGUES
HAT
LONG SLEEVED SHIRTS
PANTS & JEANS
RAIN GEAR
SHORTS
SOCKS
SWEAT SHIRT
T-SHIRTS
TANK TOPS
THONGS
UNDERWEAR
WALKING/HIKING SHOES

PERSONAL ITEMS

DENTAL FLOSS
HAIR BRUSH
MIRROR
RAZORS
SHAMPOO
SHAVER
SMALL FACE TOWEL
SOAP (pH. NEUTRAL)
SOAP BOX

SUNGLASSES
TOOTH PASTE
TOOTHBRUSH
TOWEL
WATCH

EQUIPMENT

BINOCULARS
BOOKS
BUTANE LIGHTERS
CAMERA
CAMERA BAG
CAMERA BATTERIES
CARIBINERS
COMPASS
EXTRA BATTERIES
FILM MIN 200 ASA
FLASHLIGHT
HOOK SCREWS (FOR MOSQUITO NET)
LEATHERMAN TOOL
NOTEBOOKS (WATERPROOF)
OUTLET ADAPTORS
PENS (NO BALLPOINTS)
POWER CONVERTERS
SCISSORS
SILICA GEL (IN COTTON BAG)
STATIONARY
SWISS ARMY KNIFE

NECESSARY EXTRAS

ADDRESS BOOK
ALARM CLOCK
CALENDAR
DUCT TAPE
ENVELOPES (SEPARATE SEALING)
EPOXY/SUPERGLUE
FOOD ITEMS (E.G. TRAIL MIX)
KLEENEX PACKS
KNIFE-FORK-SPOON SET
MUG
ROPE FOR CLOTHES LINE
SEWING KIT
ZIPLOCK BAGS

FIRST AID KIT

ADVIL
ALCOHOL SWABS
ALKA SELTZER
ASPIRIN
BACTROSAN
BANDAIDS, ALL SIZES
BETADINE BRUSHES
BETADINE SWABS
CHAPSTICK
CIPRO (ANTIBIOTIC)
CREPE BANDAGES
DRAPES (STERILE AND UNSTERILE)
DRIXORAL
IVERMECTIN
LOTRIMIN
MAALOX
MALARIA DRUGS (FANSIDAR,
PALUDRINE, CHLOROQUIN,
QUINIMAX)
MOSQUITO REPELLENT
MYCITRACIN
NEXABAND
PENICILLIN or ERYTHROMYCIN
PEPTOBISMOL
SEPTRA
STERILE GLOVES
SUNSCREEN (SPF 15 OR MORE)
SURGERY PACK
SUTURE MATERIAL
THERMOMETER
TINACTIN
TINIDAZOLE
TWEEZERS
VITAMINS